

PROVINCE DU RUANDA URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.
N° 125/Fin.

Kigali, le 17 Janvier 1928.

URGENT.

*E. le 19.1.28
19/Jan.*



Messieurs les Délégués.

J'ai l'honneur de vous prier d'expédier le plus
tôt possible de la monnaie en alliage inférieur (pièces de 1.-
et 0.50) et ce jusqu'à concurrence de 15.000 francs à Monsieur le
Sous-Comptable de KIGALI.

Le Résident du Ruanda.
G. Mortehan.

P.S. 5000 f. en billets peuvent être envoyés supplément en billets

Messieurs les Délégués du Résident

à RUHENGARI
GATSIBU
RUKIRA.